



PRIX VOGEL DE DROIT ÉCONOMIQUE

Règlement particulier

Annexe 2 Autorisation d'utilisation du livre
et de l'image du candidat

Je soussigné(e),

Nom/Prénom :

Demeurant :

à

Déclare et garantis avoir tous pouvoirs et qualité pour m'engager dans les termes des autorisations ci-après :

1. Autorisation de me photographier ou de me filmer

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel à me photographier ou me filmer.

2. Autorisation d'utilisation des photographies ou des films

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel à reproduire et exploiter mon image (et en particulier à reproduire et diffuser les photographies et films pris dans le cadre de l'autorisation donnée ci-dessus au point 1) et l'utiliser pour leur communication interne et externe à toutes fins promotionnelles, publicitaires ou de relations publiques dans le cadre des opérations de communication et de promotion du Prix Vogel de droit économique.

3. Légendes pour l'utilisation des photographies ou des films

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel à utiliser mon nom patronymique ainsi que mon prénom et à rappeler les circonstances de la prise des photographies, afin de rédiger de courtes légendes ou des écrits accompagnant les photographies ou les films dans le cadre des opérations de communication et de promotion du Prix Vogel de droit économique.

4. Autorisation d'exploitation de l'ensemble des travaux réalisés par le lauréat

J'autorise le Cabinet Vogel & Vogel à communiquer, sur tout support, sur le livre objet du Prix Vogel de droit économique ainsi qu'à reproduire, représenter et diffuser sur tous supports des passages entiers du livre.

J'autorise également le Cabinet Vogel & Vogel à diffuser dans le monde entier, et par tout moyen technique, et à reproduire et à exploiter les éléments et documents fournis dans le cadre du Prix figurant notamment à l'annexe 1 du Règlement particulier.

Définition de la durée de l'autorisation : À compter de sa date de signature, la présente autorisation est consentie pour la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle portant sur le livre objet du Prix Vogel de droit économique.

Toute dénonciation doit s'effectuer à l'attention de Stéphanie Boudin au 30 avenue d'Iéna, 75116 Paris, par lettre recommandée avec avis de réception.

Dans le cadre du Prix Vogel, des traitements des données à caractère personnel sont mis en œuvre informatiquement ainsi que sous format papier.

Ces traitements sont réalisés directement par le cabinet Vogel et Vogel. Ils ont pour objet de permettre l'enregistrement et le suivi de votre candidature ainsi que de garantir le bon déroulement du Prix, conformément à ce qui est prévu dans le Règlement général et le Règlement particulier notamment en ce qui concerne la publication et la communication des dossiers.

Les données ainsi collectées ne le sont que pour la durée du Prix augmentée d'un délai de traitement raisonnable suite à l'arrivée à son terme de la session. En cas de sélection comme lauréat du concours,

nominé ou «coup de cœur du jury», la durée de conservation des données est prolongée selon les règles établies par le Règlement général et le Règlement particulier.

Ces données à caractère personnel sont obligatoires et nécessaires pour le traitement de votre candidature. En l'absence de communication de ces informations, il sera impossible au cabinet Vogel et Vogel d'étudier correctement votre dossier. Il est entendu que votre participation au Prix Vogel par le retour de ce bulletin d'inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes dispositions sauf mention expresse contraire.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version consolidée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au règlement 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les personnes visées par les traitements de données mis en œuvre par le cabinet Vogel et Vogel disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition, à la portabilité; le tout dans la limite des exceptions posées par les textes en vigueur. L'ensemble de ces droits peuvent être exercé auprès du point de contact dédié :

Mme Stéphanie Boudin

Déléguée à la protection des données

dpo@vogel-vogel.com

30 avenue d'Iéna - 75116 Paris

01 53 67 76 20

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit, dans le monde entier, sans que le signataire de la présente puisse prétendre à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Fait à

le

Signature